

**COMMUNIQUE N°22 DU MINISTERE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES
SOCIALES SUR LE SUVI DES ACTIONS DE PREVENTION ET DE RIPOSTE
FACE A LA MALADIE A CORONAVIRUS**

Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales informe la population qu'à ce jour, aucun des malades atteints de COVID-19, pris en charge par nos structures de santé, n'est décédé. Par ailleurs, nous avons enregistré dans un CSREF de Bamako, un cas de décès constaté à l'arrivée le jeudi 26 mars 2020. Il s'agit d'un homme de 71 ans qui, après un séjour médical en France, est rentré au Mali le 20 mars 2020. A son arrivée à l'aéroport, il ne présentait aucun signe de maladie. A la réception du corps au CSREF, les signes décrits par les parents lors de l'interrogatoire renvoyaient à la maladie à COVID-19. Ainsi, les prélèvements post-mortum effectués par les agents de santé se sont révélés positifs au COVID-19 au laboratoire ce jour 28 mars 2020. En conséquence, les personnes-contact du défunt ont été mises en auto-isolement, et sous surveillance médicale.

Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales invite les populations à rester sereines et à respecter des mesures de prévention.

**Bamako, le 28 mars 2020
P/Le Ministère PO
Le Secrétaire Général**

**Dr Mama COUMARE
Chevalier de l'Ordre National**

